

SUD

Santé critique

Juin 2021

CHUV

Chauderon 5 – 1003 Lausanne – Tél. 021 351 22 50
info@sud-vd.ch – www.sud-vd.ch - facebook.com/sudresiste

MERCREDI 23 JUIN

GREVE – LUTTES – MOBILISATION MANIFESTATION

Le 23 juin, c'est un dispositif de lutte, avec la grève au centre et la manifestation du soir qui marque la force du mouvement unissant les soignant.e.s et la population.

Cette journée de mobilisation doit être aussi forte et étendue que possible. Il faut forcer le Conseil d'Etat à prendre en compte nos revendications et à négocier. Pour l'instant, il s'y refuse. Seul le rapport de forces peut faire changer la donne.

RAPPEL

SUD versera des indemnités de grève à toutes.tous ses syndiqué.e-s, y compris aux personnes qui auront adhéré jusqu'au 23 juin.

La grève est légale et licite. La hiérarchie n'a le droit d'exercer aucune pression, mesure de rétorsion ou représailles. Informez-nous immédiatement en cas de problème. De même, faites-nous part de tout élément indiquant que les dispositions de service minimum sont utilisées pour contenir ou limiter le mouvement de grève.

Il faut s'annoncer comme gréviste. Soit en le communiquant directement à la hiérarchie soit en répondant à une question de sa part sur votre participation. Individuellement ou collectivement, c'est vous qui décidez du temps et du moment où vous grévez. Informez-nous de votre arrêt de travail. Cela facilite des interventions éventuelles en cas d'agissements hostiles contre le mouvement. Quand c'est possible, il faut procéder par des déclarations de grève par collectif ou unité de travail. La direction du CHUV tente de forcer les délais de la déclaration de participation à la grève mais, **légalement, on peut s'annoncer jusqu'à 48 heures après l'arrêt de travail.**

La grève, même si elle est une forme décisive de lutte, n'est pas le seul mode de mobilisation possible. Si vous n'êtes pas gréviste, marquez votre protestation, portez les autocollants, badges, brassards qui marquent votre participation au mouvement.

LES LIEUX ET LES MOMENTS DE LA MOBILISATION

De 8 h à 16 h, l'auditoire César Roux sera ouvert pour répondre aux questions, suivre le déroulement de la lutte, échanger des informations, produire du matériel. Il y aura aussi des piquets d'information hors des bâtiments hospitaliers, notamment devant Unisanté (en face du Musée de la Main).

A midi, les travailleurs-ses du CHUV sont appelé.e-s à se rassembler devant Unisanté pour exprimer la force du mouvement et affirmer ses revendications.



PUNIR LA GRÈVE, FRAPPER LES SALAIRES

La direction du CHUV insiste sur le fait que les heures grévées ne seront pas payées et que les salaires seront réduits en conséquence. Cette décision pose problème. En effet, nombreux-ses sont les travailleurs-ses obligé-e-s de consentir à l'employeur des heures supplémentaires que le CHUV, durant de longs mois, ne paie ou ne compense pas. Si l'institution est si pressée de nous faire payer la grève, elle doit l'être tout autant pour honorer ses obligations. Donc, nous allons lui écrire pour demander **que les heures supplémentaires soient payées ou compensées au même moment que les heures de grève seront déduites des salaires.**

LA PRIME INCONTOURNABLE

Les 15 millions que le Conseil d'Etat a accordés au CHUV pour la prime COVID sont insuffisants. Il est inacceptable de ne pas être à la hauteur de l'engagement des unes et des autres. La prime doit reconnaître l'immense effort de mobilisation collective du personnel hospitalier. A ce titre, tous-tes les salarié-e-s doivent avoir une reconnaissance de leur effort.

Les personnes qui ont été sur le front doivent recevoir une prime pour tout le temps de crise sanitaire, depuis le début de celle-ci.

Enfin, le CHUV, avec un budget de 1,7 milliards de francs en 2019, peut sans problème doubler la mise des 15 millions de l'exécutif cantonal. **30 millions en tout pour une prime qui récompense l'effort et les risques pris, c'est bien le minimum!**

LA PAROLE D'UNE INFIRMIÈRE

Voici ce qu'écrivait une infirmière sur ces questions:

«Personnellement, j'ai envie de croire en un CHUV qui nous respecte mieux sur le terrain et qui nous pousse moins à bout. Quand j'entends des «bon courage» à tout bout de champs dans les vestiaires le matin, je me dis qu'il y a quelque chose qui cloche.

Ce mal-être des soignant.e.s provient du décalage entre les exigences qui ne font qu'augmenter que ce soit en connaissances à acquérir, en vitesse d'exécution, en responsabilités tout ça avec des moyens qui eux ne bougent pas. Même pire, il y a l'éternelle menace de voir diminuer les ressources, si on ne remplit pas nos PRN par exemple.

Je pense que beaucoup d'infirmières/ers rentrent chez elles/eux avec le sentiment du travail bien fait lorsqu'elles/ils ont pu prendre soin de leur patient.e correctement, plutôt que lorsqu'elles/ils ont fait une documentation Soarian complète qui permette une facturation adéquate. Le décalage entre ce qui nous est demandé et ce pourquoi on se lève chaque matin ne peut qu'engendrer de la frustration et un sentiment de ne jamais en faire assez.

Néanmoins le Conseil d'Etat reconnaît la pénibilité et la désillusion des nouveaux diplômé.e.s, mais elle est amenée comme une fatalité. Aucune piste d'amélioration n'est proposée. La durée de vie d'une infirmière au

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les journées sont interminables, les rythmes de travail épuisants, les horaires soumettent les travailleurs-euses à des pressions insupportables. L'absentéisme est devenu une question majeure. Il monte jusqu'à 35 % dans certains services.

L'organisation du travail, les dotations assignées, ce qui est exigé du personnel, tout est ordonné par «flux tendu». Les absences ne sont pas suffisamment remplacées, les besoins des salarié-e-s, notamment dans la prise en compte de leur santé, des limitations, des besoins liés à la situation de famille, ne sont pas pris en compte dans leur enveloppe effective. Il faut revoir de fond en comble l'organisation du travail, les horaires, les dotations. Les critères de gestion et le calcul des effectifs doivent changer. Ceci implique, naturellement, davantage de moyens pour la santé publique.

Il faut aller vers une réduction du temps de travail à 36 heures par semaine.



d'après © Geluck

CHUV est de 7 ans environ mais la DRH ne se dit pas inquiétée car il y a encore assez de monde au portillon. En gros, tant que le EPT sont remplis, on se fiche pas mal du reste. Pour moi, cette vision témoigne de manière flagrante du manque de reconnaissance envers le travail colossal que nous sommes amené.e.s à fournir chaque jour.

Il y a énormément de personnes humanistes et bienveillantes dans la hiérarchie de la Direction des Soins, mais que les ficelles tirées plus haut manipulent le système au point de perdre l'essentiel.

D'où les revendications pour plus d'effectifs et aussi l'augmentation du salaire à la hauteur de nos responsabilités afin de nous préserver et de nous permettre de continuer à exercer dans des conditions respectueuses pour nous et surtout pour les patient.e.s. Sans oublier que tout le monde serait gagnant étant donné qu'on va droit vers une pénurie d'infirmiers avec la montée démographique.

En octobre, j'étais totalement contre la grève, car ça va à l'encontre de ce que je suis et de ma vision de la profession. Mais le blocage sur les positions est si fort en face que je crains qu'on n'ait plus d'autre choix que de passer à une manœuvre plus soutenue pour réussir à se faire entendre.»